

Reporting ESG - Carbone

(Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance)

2017 - HSBC Assurances Vie (France)



HSBC
Assurances

Sommaire

Développer ses activités sur le long terme en respectant le principe de durabilité, un enjeu fort du Groupe HSBC	2
HSBC s'engage pour le développement d'une économie durable	3
Financement durable	3
Contribuer au débat public sur les financements et les investissements durables	3
Centre pour la finance durable	3
HSBC Assurances Vie (France) répond aux impératifs d'investissement responsable	4
HSBC Assurances Vie (France) en quelques chiffres	4
HSBC Assurances Vie (France), un investisseur sur le long terme	4
Une allocation du fonds euros de HSBC Assurances Vie (France) qui privilégie la durabilité	4
Une politique d'investissements responsable qui s'appuie sur l'expertise de HSBC Global Asset Management	5
Une politique d'investissement immobilier visant les meilleurs standards environnementaux	6
Une contribution directe à des financements verts	6

Développer ses activités sur le long terme en respectant le principe de durabilité, un enjeu fort du Groupe HSBC

Chez HSBC, le principe de durabilité signifie développer ses activités sur le long-terme, en évaluant de manière équilibrée les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans les prises de décisions.

Filiale de HSBC France, HSBC Assurances Vie (France) s'inscrit pleinement dans cette démarche et prend en compte les impératifs d'investissement responsable dans sa politique d'investissements.

Les initiatives décrites ci-après s'inscrivent dans le cadre de l'article 173 VI de la loi n°2015-992 sur la transition énergétique pour la croissance verte. Cette directive invite les investisseurs institutionnels à publier des informations sur la manière dont ils prennent en compte les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) et sur les moyens qu'ils mettent en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique.

HSBC s'engage pour le développement d'une économie durable

Financement durable

HSBC, un des principaux groupes de services bancaires et financiers au monde, aspire à devenir un partenaire international de premier plan dans la transition vers une économie bas carbone.

En ligne avec l'Accord de Paris sur le Climat et les objectifs des Nations Unies, le Groupe s'est engagé à consacrer 100 milliards de dollars à des projets de financement et d'investissement durables d'ici 2025. HSBC entend ainsi jouer un rôle majeur dans le développement de produits financiers pour ses clients, tout en promouvant les énergies renouvelables et les initiatives bas-carbone.

Contribuer au débat public sur les financements et les investissements durables

La croissance durable est encouragée par des réseaux de commerce international résilients et responsables. HSBC travaille avec ses entreprises partenaires ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et contribue activement à la recherche et au débat public sur les enjeux d'une économie durable. Ainsi, HSBC est membre de plusieurs institutions représentatives de l'industrie financière axées sur le changement climatique :

- ◆ HSBC est membre du Comité Exécutif des Green Bond Principles de l'International Capital Market Association (ICMA), un ensemble de standards pour les émetteurs d'obligations vertes. HSBC Green Bond est une étape importante pour soutenir les investisseurs dans la réalisation de leurs objectifs ainsi que les clients à saisir les opportunités de l'économie bas-carbone.
- ◆ HSBC fait partie du Conseil Consultatif de la plate-forme financière pour la croissance verte (Green Growth Platform). Cette plate-forme d'influence réunit des ministres européens, des acteurs de l'économie et des membres du

Parlement européen pour discuter et débattre des opportunités et défis qu'offre la transition vers une économie bas-carbone résiliente.

- ◆ HSBC est partenaire de Climate Bond Initiative, une organisation internationale à but non lucratif, à destination des investisseurs en obligations. HSBC a notamment édité en 2017 une analyse complète du marché des obligations vertes (Bonds and Climate Change: State of the Market 2017).
- ◆ HSBC a adopté dès leur création en 2003 les Principes Équateur, qui apportent aux acteurs financiers un cadre et des standards internationaux pour gérer l'impact social et environnemental de leurs projets.
- ◆ HSBC Global Asset Management, la filiale de gestion d'actifs du Groupe HSBC, est signataire du "Montreal Carbon Pledge", qui engage le Groupe HSBC à mesurer et rendre publique sur une base annuelle l'empreinte carbone des portefeuilles qu'elle gère.
- ◆ HSBC Global Asset Management, ainsi que Group Insurance, la filiale d'assurances du Groupe HSBC, sont signataires des six principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (Principles for Responsible Investments – PRI). Cet organisme accompagne ses signataires dans l'analyse et la mise en place de stratégies d'investissement durable.

Centre sur la finance durable

Le Groupe HSBC dispose, en outre, d'un Centre sur la finance durable, dont la mission est de développer une recherche de pointe sur le changement climatique et le rôle du secteur des services financiers. Son objectif est notamment de promouvoir l'élaboration de définitions, de normes, d'outils et de paramètres à l'échelle de l'industrie pour améliorer l'analyse du marché des questions et des impacts ESG.

HSBC Assurances Vie répond aux impératifs d'investissement responsable

Filiale à 100% de HSBC en France, HSBC Assurances Vie (France) manufacture des produits d'assurance épargne, emprunteur, incapacité/invalidité et temporaire décès. Elle bénéficie du réseau de distribution de HSBC en France auprès des entreprises, des particuliers et de la Banque Privée, ainsi que des investissements du Groupe dans son activité.

Fidèle aux valeurs et aux principes du Groupe HSBC, HSBC Assurances Vie (France) met tout en œuvre quotidiennement pour assurer à ses clients des produits en accord avec leurs besoins ainsi qu'une gestion des risques prudente et pérenne.

HSBC Assurances Vie (France) en quelques chiffres (31.12.2017)

- ◆ Résultat net : 65,7 millions d'euros
- ◆ Ratio de Solvabilité 2 : 200 %
- ◆ Actifs gérés : 19,6 milliards d'euros :

HSBC Assurances Vie, un investisseur sur le long terme

La politique HSBC Assurances Vie (France) d'investissement responsable s'intègre pleinement dans la politique du Groupe HSBC au regard du financement responsable et de la transition énergétique.

HSBC Assurances Vie (France) est un investisseur de long terme qui, en tant que tel, contribue au financement de l'économie. En tant qu'investisseur, il s'engage notamment dans des projets visant à favoriser une croissance durable de l'économie, en particulier française.

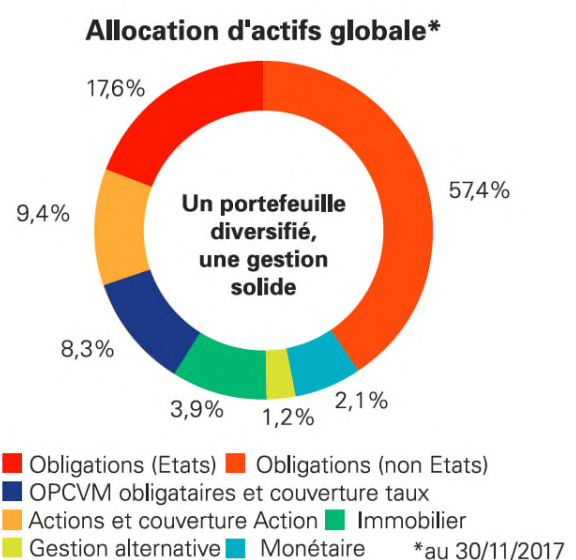
HSBC Assurances Vie (France) est aussi engagé quant aux enjeux du changement climatique. A l'avenir, ce phénomène peut impacter la valeur de ses actifs et il est donc nécessaire de poursuivre une politique d'investissement qui anticipe et qui vise à réduire les risques financiers potentiels liés à ces enjeux.

Une allocation du fonds euros de HSBC Assurances Vie (France) qui privilégie la durabilité

Le principal support financier de HSBC Assurances Vie (France), appelé fonds en euros, offre une garantie en capital augmentée d'un rendement distribué aux clients, de manière discrétionnaire, chaque année au 31 décembre. Compte tenu de la garantie apportée par le fonds en euros, HSBC Assurances Vie (France) investit majoritairement en obligations, tout en veillant à limiter la dilution du rendement de son portefeuille sans en augmenter le risque de crédit. Par ailleurs, ses investissements réguliers vers le financement de l'économie française (PME, ETI et également infrastructures) témoignent de sa prise en compte, de façon croissante, des impératifs d'investissement responsable et de transition énergétique.

Allocation d'actifs globale

L'allocation du fonds en euros de HSBC Assurances Vie (France) se répartit comme suit :



Une politique d'investissements responsable qui s'appuie sur l'expertise de HSBC Global Asset Management

HSBC Assurances Vie (France) bénéficie de l'expertise de HSBC Global Asset Management en matière d'Investissement Responsable. Depuis 2001, les solutions d'investissement de HSBC Global Asset Management intègrent les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et la compagnie a été parmi les premières à adhérer aux Principes pour un Investissement Responsable (PRI) en juin 2006. Dans le cadre de ses décisions d'investissement, quelle que soit la classe d'actifs, HSBC Global Asset Management tient compte de toutes les données disponibles sur un émetteur, notamment les critères ESG, et ce, grâce à une analyse financière interne, à des recherches conduites par des prestataires externes et de fournisseurs de données ainsi que par le biais d'informations collectées lors d'échanges avec les entreprises.

En effet, la filiale de gestion d'actifs de HSBC gère une partie importante des actifs financiers de HSBC Assurances Vie (France). Ainsi, HSBC Global Asset Management gère, entre autres investissements pour le compte de HSBC Assurances, plus de 12 milliards d'euros d'obligations (États ou autres, en valeur de marché), ainsi qu'un Organisme de Placement Collectif dédié (OPC Erisa Actions Grandes Valeurs), représentant un peu moins de 720 millions d'euros en valeur de marché, localisé dans la poche actions de son fonds en euros. HSBC Global Asset Management évalue chaque année ces actifs selon des critères Environnement, Social et de Gouvernance, ainsi que selon leur Empreinte Carbone, et compare cette notation à un indice de référence.



Notation des obligations et titres de créance en euros gérés par HSBC Global Asset Management

(au 29/12/2017)

Actif total en valeur de marché (EUR) 12 563 649 671,37
Indice de référence 100 % BARCLAYS EURO AGGREGATE

Notation ESG¹	Environnement	Social	Gouvernance	ESG	Taux de couverture
Portefeuille	6,12	5,38	5,19	5,46	89,00 %
Indice de référence	5,52	5,81	5,63	5,57	87,86 %

Empreinte carbone²	Volume des émissions	Intensité carbone	Taux de couverture
Portefeuille	1 784 859,54	194,21	48,40 %
Indice de référence	1 079 513,46	222,69	54,64 %

Notation de l'OPC Erisa Actions Grandes Valeurs géré par HSBC Global Asset Management

(au 29/12/2017)

Actif total en valeur de marché (EUR) 719 901 042.44
Indice de référence 100% MSCI EMU (NR)

Notation ESG¹	Environnement	Social	Gouvernance	ESG	Taux de couverture
Portefeuille	6,93	5,21	5,67	5,70	77,78 %
Indice de référence	6,73	5,10	5,65	5,70	99,60 %

Empreinte carbone²	Volume des émissions	Intensité carbone	Taux de couverture
Portefeuille	338 679,11	352,73	91,07 %
Indice de référence	265 037,71	315,63	91,94 %

- (1) HSBC Global Asset Management attribue une note E (Environnement), une note S (Sociale) et une note Gouvernance (G) et enfin une note ESG (note globale du portefeuille). L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chacun des 30 secteurs selon le processus de notation interne. La note ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque émetteur du portefeuille, hors émissions gouvernementales. La note ESG de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque émetteur de l'univers d'investissement, hors émissions gouvernementales. Les émissions gouvernementales et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.
- (2) Le volume des émissions absolues est exprimé en tonnes d'équivalent CO₂. L'intensité carbone, exprimée en tonnes de CO₂ / M € du chiffre d'affaires. Les données carbone sont fournies par Trucost. Le calcul de la contribution d'une entreprise ou d'un émetteur à l'empreinte carbone est pondéré par le montant investi dans le portefeuille soit (1) la capitalisation boursière pour un fonds actions (2) la dette totale (dette à long terme + dette à court terme) pour un fonds obligataire (3) 100% de la valeur d'entreprise (capital + dettes) pour un fonds diversifié. La part détenue se calcule au niveau de l'entreprise et, dans le cas d'un fonds diversifié, HSBC Global Asset Management agrège les investissements en titres actions et en titres obligataires d'un même émetteur. Ils ramènent à zéro la contribution des émissions de CO₂ des liquidités et assimilés ainsi que celle des instruments financiers à terme. Dans le cas des fonds de fonds, les contributions des fonds au bilan carbone sont agrégées pour déterminer le poids carbone de la totalité du portefeuille.

Une politique d'investissement immobilier visant les meilleurs standards environnementaux

La politique d'investissements de HSBC Assurances Vie (France) veille à la performance énergétique et à la qualité environnementale de son patrimoine immobilier, avec pour objectifs l'acquisition de biens répondant aux standards les plus élevés en matière environnementale, et la restructuration des immeubles vacants qui le nécessitent en visant à atteindre des labels tels que BBC et HQE.

Ainsi, en 2017 deux restructurations et un achat avec travaux ont permis une hausse de 60 à 80% de la part du parc immobilier labellisé. Une telle politique contribue également à soutenir la valorisation des immeubles à moyen/long terme. Concernant les immeubles éventuellement vacants, elle augmente aussi la probabilité de retrouver un locataire sensible à la qualité de l'immeuble et aux économies réalisées grâce à son efficacité énergétique.

Une contribution directe à des financements durables

La thématique de la transition énergétique a également été pleinement prise en compte via des investissements directs d'HSBC Assurances Vie (France) dans des fonds qui financent des infrastructures liées aux énergies renouvelables :

- ◆ Un engagement d'investissement de 25 millions d'euros a été pris fin 2016 dans le fonds Conquest Renewable Yield Europe, focalisé sur l'acquisition et la gestion d'actifs réels dans le secteur européen des énergies renouvelables essentiellement dans le solaire et l'éolien. Fin 2017, 10,6 millions d'euros ont déjà déjà investis.
- ◆ En février 2017, dans le cadre de la modification de la formule d'un produit structuré existant émis par Crédit Agricole CIB, HSBC Assurances Vie a pu intégrer le programme d'émissions vertes de cet émetteur.
- ◆ En 2017, HSBC Assurances Vie (France) a investi au sein de deux Obligations vertes

(Green bonds), pour un montant global de 90 millions d'euros :

- ◆ Fin janvier, HSBC Assurances Vie (France) a contribué à la première émission souveraine verte française, l'OAT verte 1,75 % 25 Juin 2039. Il s'agit de l'obligation verte de référence la plus importante en taille et la plus longue en maturité jamais émise.
- ◆ En mars 2017 HSBC Assurances Vie (France) a également investi au sein d'un Green Bond émis par SNCF Réseau, filiale de la SNCF en charge de la gestion des rails français.
- ◆ En janvier 2017, HSBC Assurances Vie (France) a lancé un produit structuré, « HSBC Green Investment », composé de 30 actions d'entreprises européennes sélectionnées selon des critères ESG. Ce produit, accessible aux clients dans le cadre de leur contrat d'assurance vie en unités de compte, a totalisé 35,8 millions d'euros d'investissements.
- ◆ Fin 2017 HSBC Assurances Vie (France) a investi une nouvelle fois dans les fonds Novi, fonds d'investissement pour la croissance et l'innovation des PME-ETI, en souscrivant au fonds Novi2 pour 14,5 millions d'euros.

En tant qu'investisseur de long terme, HSBC Assurances Vie (France) exerce sa responsabilité et contribue à investir dans des projets favorisant une croissance durable de l'économie française et mondiale. L'entreprise s'attache ainsi à lier création de valeur et développement durable dans sa politique de gestion.

En 2018, HSBC Assurances Vie (France) envisage de poursuivre des investissements similaires, en s'appuyant sur des gestionnaires, internes ou externes, en mesure d'accompagner efficacement une telle stratégie.



Ce document est produit et diffusé par HSBC Assurances Vie (France). L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Assurances Vie (France) sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Assurances Vie (France).

En conséquence, HSBC Assurances Vie (France) ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Assurances Vie (France) sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

HSBC Assurances Vie (France) – Entreprise régie par le Code des Assurances – S.A. au capital de 115.000.000 euros. SIREN 338 075 062
RCS Paris. Adresse postale : 75419 Paris Cedex 08. Siège social : 15, rue Vernet - 75008 Paris

Document non contractuel, mis à jour le 30/06/2018.

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Assurances Vie (France), 2018